

PARLEMENT BRUXELLOIS

La CoCof est bien installée

Bruxelles avance plus vite que Namur dans ce créneau-là. Le Parlement bruxellois a ses commissions communautaires.

Après avoir officiellement pris place mardi au parlement régional reconfiguré à la lumière des résultats du scrutin du 25 mai dernier, les députés bruxellois ont procédé jeudi à l'installation des assemblées des Commissions communautaires française et flamande en fonction de leur appartenance linguistique.

À la CoCof, le doyen d'âge Jacques Brotchi (MR) a rapidement laissé sa place au perchoir à Hamza Fassi Fihri (cdH) conduit sans la moindre discus-

sion à la présidence de l'assemblée, fût-ce temporairement. Son sort dépendra notamment de la capacité des PS, FDF et cdH à s'accorder sur un programme de coalition et sur une répartition des postes ministériels et autres mandats en vue.

Au sein de l'assemblée qui réunit les 72 députés bruxellois francophones, les chefs de groupe ont aussi été désignés. Il s'agit de Catherine Moureaux (PS); Gaëtan Van Goidsenhoven (MR); Michel Colson (FDF); André du Bus (cdH); et Alain Maron (Écolo).

L'assemblée a également, procédé à l'élection du Bureau : outre Hamza Fassi Fihri (cdH), celui-ci accueillera Michèle Carthé (PS-1^{re} Vice-présidence); Alain Courtois (MR-2^e Vice-présidence); Serge de Patoul (FDF-3^e Vice-présidence); Jamal Ikazban (PS-secrétaire) et

Vincent de Wolf (MR-secrétaire).

À la Vlaamse Gemeenschapscommissie, l'assemblée installée jeudi matin par les 17 députés bruxellois néerlandophones sera à nouveau présidée par Carla Dejonghe (Open VLD). C'est le CD & V Paul Delva qui en sera le Vice-président.

Outre ces deux mandataires, 5 autres élus feront partie du Bureau de l'assemblée de la Commission Communautaire flamande : René Coppens (Open Vld), Elke Roex en Pascal Smet (sp.a), Annemie Maes (Groen) et Cielte Van Achter (N-VA).

L'assemblée de la Commission Communautaire Commune qui réunit tous les députés régionaux, mais fonctionne sous le régime de la double majorité pour une série de matières bicommunautaires, avait été installée mercredi lors d'une très brève séance. ■